

► communiqué de presse

31.01.2024

Les pompiers sont désormais représentés au niveau national au sein de l'Organe national des zones de secours

Correspondant: Sandra Schroos

E-mail: sandra.schroos@ibz.be

G:

Les pompiers sont désormais représentés au niveau national au sein de l'Organe national des zones de secours

Fin 2023, la représentation des 34 zones de secours et des pompiers de Bruxelles au niveau national a été légalement consacrée par la création de **l'Organe national représentatif des zones de secours**. L'Organe rassemble l'expertise et la connaissance du terrain afin de conseiller, en collaboration avec le SPF Intérieur, la Ministre sur la politique relative aux pompiers. Ensemble, ils mettront également en place des projets visant à soutenir de manière optimale le fonctionnement opérationnel et organisationnel des zones de secours.

Le **Comité de gestion** de l'Organe est composé de cinq représentants des pompiers : le major Thierry Charlier pour les pompiers de Bruxelles, le major Wannas Verhegge (président) et le major Dries Van De Winckel pour les zones de secours flamandes, le colonel Philippe Filleul (vice-président) et le colonel Luc Scevenels pour les zones de secours wallonnes.

Le **Comité stratégique** est le lieu de rencontre entre la Direction générale de la Sécurité civile du SPF Intérieur et l'Organe. Dans ce comité, les *pompiers* sont représentés par trois membres du Comité de gestion (le président, le vice-président et le représentant des pompiers de Bruxelles) tandis que le *SPF Intérieur* est représenté par la directrice-générale de la Direction générale de la Sécurité civile, Mme Geneviève Van der Meeren et le directeur pompiers de la Direction générale de la Sécurité civile, assisté d'un autre collaborateur, en fonction des thèmes abordés. Ensemble, ils mettront en œuvre la politique de la ministre pour ce qui concerne les pompiers.

L'Organe national des zones de secours est né de la volonté conjointe des pompiers, du SPF Intérieur (Direction générale de la Sécurité civile) et de la Ministre de l'Intérieur de développer une nouvelle forme de partenariat. La création de ces structures doit jeter les bases d'un nouvel équilibre entre les partenaires naturels que sont les réseaux des pompiers et la Direction générale de la Sécurité civile.

Parmi les dossiers qui se trouvent en tête de l'agenda du Comité stratégique figurent entre autres l'élaboration de procédures opérationnelles standard, la refonte du certificat d'aptitude fédéral donnant accès à la profession de pompier et les formations à brevet.

Le fait que les pompiers soient désormais représentés au niveau fédéral représente une valeur ajoutée considérable et permettra d'assurer une gestion plus efficace des situations de crise majeures telles que les inondations et les incendies de forêt.

Annelies Verlinden : « Grâce à cet Organe national représentatif des zones de secours, tous ces partenaires pourront participer d'une seule voix et de manière coordonnée à la concertation avec

l'administration et le cabinet. De cette manière, l'expertise, la connaissance et l'expérience des personnes sur le terrain pourront être utilisées plus rapidement et plus efficacement pour les missions fédérales des zones de secours. Nous franchissons ainsi une étape importante dans l'optimisation des services d'incendie.»

Wannes Verhegge (président du Comité de gestion) : « *L'objectif principal de l'Organe est de parler d'une seule voix pour les pompiers dans notre pays. En collaboration avec le SPF Intérieur, nous voulons apporter notre contribution et nos conseils à la Ministre. L'Organe est le lien entre le terrain et la politique : aligner les deux est la priorité. C'est aussi un lieu de rencontre où les 34 zones de secours et les pompiers de Bruxelles peuvent travailler ensemble.»*